

18 FR. LE RÉPUBLICAIN 5 CENT. PAR AN. LE NUMÉRO. JOURNAL DE LYON.

Table with 4 columns: ABONNEMENTS, ON S'ABONNE, RÉDACTION, ADMINISTRATION, ANNONCES. Contains subscription rates and contact information.

Depuis le commencement de mars, nous avons délivré gratuitement plus de 8,500 numéros. Hier la distribution s'est élevée, tant à l'armée qu'aux habitants de la campagne qui se sont présentés dans nos bureaux, à 325 numéros.

Souscription permanente pour la distribution gratuite du RÉPUBLICAIN dans l'armée et dans les campagnes.

Sixième liste. Barbecot, 1 fr. — Un républicain socialiste, ami particulier de Raspail, 5 fr. — Bocuse, 25 c. — Une brasserie propriétaire rouge, 2 fr. 50 c. — Berthaud A. V., 55 c. — Bidon, marchand tailleur et propriétaire, 25 c. — Catabard, 25 c. — Rochart, propriétaire à Marchamp, 25 c. — Dérieux, propriétaire à St-Etienne, 15 c. — Verat, employé à la mairie de la Guillotière, 25 c. — Un phalanstérien, 25 c. — Anonyme, 15 c. — Nicolas, 25 c. — Christin, 30 c. — Augier, socialiste, 20 c. — Veillet, démocrate socialiste, 10 c. — Genis, démocrate phalanstérien, 15 c. — Chanut, républicain, 15 c. — Devaut, républicain, 10 c. — Chancillat, montagnard, 20 c. — Giot, républicain, 20 c. — Duffel, démocrate socialiste, 15 c. — Audony, républicain rouge, 25 c. — Henry, républicain, 25 c. — Neple, républicain rouge, 20 c. — Diot, républicain, 20 c. — Devaut, républicain rouge, 25 c. — Vittet, 50 c. — Un jeune républicain, 25 c. — Demoiselle Pout, 10 c. — Meysson J. C. 50 c. — Une réunion de chapeliers, 5 fr. — Piénon, 10 c. — Florioz, 1 fr. — Bonneton, 40 c. — Plusieurs demoiselles, 60 c. — Passeron, 1 fr. — Sasso, 30 c. — Dury, de St-Didier, 25 c. — Farnier, 50 c. — Fray, 25 c. — Cormot, 25 c. — Chavel, 60 c. — Beau-Plafond, vorace, républicain rouge, 25 c. — Un démocrate républicain, 25 c. — Viallon, 10 c. — Gouchon, pur républicain de 95, 25 c. — Riffard, 25 c. — Jean, frère vorace, 50 c. — François Girard, 25 c. — Mélie Vernet, républicaine-socialiste, 25 c. — Tissot, Lucie, 15 c. — Claudine, républicaine, 50 c. — Marion, 25 c. — Pierre Peisv, 50 c. — Emile, démocrate, 30 c. — Alexandre B., 50 c. — Un républicain, 50 c. — A. Pua, républicain, 55 c. — Cotisation des chapeliers, 1 fr. — Un anonyme, 1 fr. — Curtil, 1 fr. — Herod, 25 c. — Solier, 25 c. — Riva, 1 fr. — Un républicain démocrate socialiste, 25 c. — Magnenant, 25 c. — Bacternet, 25 c. — Dubouis, 50 c. — Julliard, 50 c. — Argout, 2 fr. — Corporation des veloutiers en laçonnés, 6 fr. — André, rue Vaubecour, 50 c. — Trois républicains rouges pur sang, descendants de Robespierre, 50 c. — Des demoiselles républicaines démocrates socialistes de la Guillotière, 2 fr. 50. — Un anonyme, 50 c. — J.-J. M., 50 c. — Mondragon, 1 fr. — Total, 39 fr. 20 c.

Nous recevons la lettre suivante de nos frères composant la corporation des ouvriers tailleurs de Vienne (Isère) :

Ayant vu avec plaisir que vous cherchez à propager les principes de la démocratie, par l'organe de votre estimable journal, et que de bons citoyens étaient déjà venus à votre aide, nous nous empressons de déposer notre offrande dans mains si bonnes et si sincères. Nous désirons voir porter la lumière parmi nos frères de l'armée et des campagnes, que des feuilles royalistes cherchent à égarer; nous engageons nos collègues de Lyon à vous apporter leur ébole pour vous secourir dans un but si humanitaire.

Recevez l'assurance de notre estime Salut et fraternité. Stgé (Antoine).

Voici la souscription jointe à cette liste :

(Septième liste.) Antoine Sigé, 1 fr. — François Bel, 75 c. — Hamelin, 75 c. — Vaudaine, 75 c. — Dumouriez, 1 fr. — Jules Maillet, 50 c. — Pétrequin, 50 c. — Chaumont, 1 fr. — Marcelin Rébe, 50 c. — Louis Clavel, 20 c. — Guichard, 1 fr. — Charles Brut, 25 c. — François Laurent, 50 c. — Antoine Parret, 50 c. — Joseph Tournier, 25 c. — François Prost, 50 c. — Menisset, 50 c. — Decour, 50 c. — Jaillet, 50 c. — Claude Guillot, 75 c. — Goubert, 50 c. — Reller, 50 c. — Alex. Plenet, 50 c. — Chabert, 1 fr. — Hucot, 50 c. — Huck, 1 fr. — Rodet, 20 fr. — Brosse, 50 c. — Lacroix, 25 c. — Lombard, 25 c. — Roth, 25 c. — Un rouge, 1 fr. — Besset, 25 c. — Un citoyen rouge, 1 fr. — Total : 20 fr. 15 c. Produit des listes de ce jour. 59 35 Total des listes précédentes. 84 65 144 00

Nous recevons de Beaujeu une lettre où nous lisons ce qui suit :

Il ne faut pas que tous les sacrifices pèsent sur les mêmes hommes. Jusqu'ici les républicains des villes populeuses ont toujours eu un surcroît de charges et de dévouement; nous désirons nous associer pour quelque chose à la propagande généreuse et patriotique entreprise par le Républicain. Je vous annonce donc que, dès aujourd'hui, une souscription est ouverte dans notre commune pour la distribution et l'envoi gratuits de votre feuille dans les campagnes et aux militaires de toutes armes.

Souscription pour payer l'amende du Peuple.

Le Républicain ouvre dans ses bureaux une souscription pour couvrir l'amende de 4,000 francs, dont le Peuple, notre courageux collègue de Paris, vient d'être frappé, dans la personne du citoyen Proudhon, son directeur, et dans celle du citoyen Duchêne, son gérant.

Nous sommes persuadés que tous les démocrates répondront à notre appel.

Lyon, 6 avril.

Nous voulons substituer la bonne foi à l'intrigue, et la probité au savoir-faire. Il faut mettre la vertu à l'ordre du jour. (ROBESBIERRE.)

Les vrais partageurs.

Les honteuses complaisances de la Restauration envers les traitres qui l'avaient préparée; les faveurs qu'aux dépens du Peuple qui travaille et paie l'impôt, elle avait accordée aux perruques de Coblenz et aux Rodins de Mont-Rouge; l'âme spoliation du milliard au profit des ennemis de la France et de la liberté; les scandales inouïs du règne de Louis-Philippe, ce roi des usuriers et des traitants; ces marchés secrets conclus dans la boue, avec des gens dont la couardise le disputait à la bassesse; ces cumuls audacieux qui semblaient un défi insolent à la pro-

bité publique; l'escroquerie prenant place aux Tuileries; l'assassinat introduit jusque dans l'alcove du législateur royaliste; la concussion et le vol en habit de ministre, et, comme conséquence, le honteux abaissement de la patrie, et la lâcheté de la France devant les rois étrangers; tout cela a préparé et fait éclore la révolution du 24 Février, qui ne fut autre chose que l'explosion de la vertu publique contre la corruption des classes officielles.

Avec les royalistes, les scandales vont revenir. La République est morte. La noble guerrière de Février, dont les mamelles fécondes promettaient au Peuple bonheur et liberté; dont la voix puissante effrayait les exploiters en appelant les travailleurs à l'édification du régime nouveau fondé sur la justice et le travail, elle est tombée dans les pièges des valets de tous les régimes, qui, après s'être rencontrés dans le servilisme, se sont coalisés au nom de leur haine commune contre cette Révolution qui les a frappés au milieu de leurs festins de Balthazar. Elle est tombée, et voici que sur son cadavre vont s'abattre les oiseaux de proie de tous les régimes, aigles et vautours de l'Empire, faucons et corbeaux de la royauté! Venez, hiènes et chacals! La curée est belle; on n'a pas souvent une République, et une République française à dépêcher. Emportez au bec les lambeaux de son corps; fouillez avec le museau dans ses entrailles. Abreuvez-vous de la sueur du Peuple, c'est le plus pur de son sang, et le sang du Peuple français est sang de braves: mangez! buvez! peut-être il vous donnera du cœur et vous rendra meilleurs que vous n'êtes. Allons ministres déçus, préfets réformés, fonctionnaires de toutes couleurs, traitres de toutes les époques, apologistes et complices de 1815 et du Sonderbund, votre jour est venu. Mais demain au sommet de la montagne apparaîtra le soleil de la justice et de la réparation, et le Peuple désenivrè le saluera avec amour et enthousiasme. Alors les hiboux rentreront dans leur obscurité et les corbeaux fuiront vers le nord.

Italie !!!

Ils veulent détourner les cœurs de l'Italie, désintéresser les sympathies fraternelles qu'excitent ses malheurs. Ils disent: Voyez, elle refuse les sympathies de la France. Dans son orgueil, elle a voulu se soustraire à la protection qui lui était offerte; et maintenant la voici, indigne de la liberté, désertant le combat et laissant les hordes barbares de l'Autriche répandre leurs flots impurs sur le sol de la patrie, détruire les monuments qui l'illustrent et river les fers qu'elle n'a su détruire.

Ils mentent, les lâches! ils calomnient des malheurs qu'ils n'ont su secourir. L'Italie palpitante n'a plus qu'un cœur pour la patrie; tout ce qui n'est pas glacé par l'âge

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN, DU 7 AVRIL.

LES QUATRE SERGENS DE LA ROCHELLE.

PREMIÈRE PARTIE.

LX. Le repos au bord de la mer.

(Suite.)

— Si ! j'ai à La Rochelle une famille bien chérie ! Après dix-sept ans, et avec le bronze laissé sur mon visage par le feu de la guerre et celui d'un soleil lointain, je ne devais pas être reconnu. J'espérais revoir mes parents en secret, et passer aux yeux de tous pour un étranger. Mais je dus renoncer à ce bonheur. Il y avait en France une redoutable police, dont les réseaux s'étendaient de toute part... comme le disait l'auteur Jour Rutel, qui a de bonnes raisons pour le savoir !... Si j'étais allé embrasser mon père, je me serais peut-être oublié un moment dans ses bras, et aussitôt l'œil d'un espion eût été fixé sur nous pour nous dénoncer tous deux... ou, dans une crainte incessante, nous aurions soupçonné de nous trahir les regards innocents qui se seraient arrêtés sur nous; car les agents de ce pouvoir occulte sont si multipliés, que leur plus grand mal est de se faire croire encore là où ils ne sont pas. Ils jettent leur ombre hideuse sur les êtres les plus purs; grâce à eux, la présence d'un ami, le regard, l'accent du cœur sont souvent méconnus, calomniés.

— Et cette crainte, dit Raoul, fut assez forte pour te tenir

éloigné de ta famille?

— J'achetai une maisonnette, un coin de terre aux portes de la ville, et je demeurai là, seul et inconnu... Mais en cultivant à Saint-Pierre un maigre terrain que me dispute le chardon, en ne voyant passer sur ma tête que l'aile grise de l'oiseau de mer, je me trouvais plus heureux dans ma province natale que sous le splendide climat du Texas... Puis parfois, à la tombée de la nuit, je vais sur une hauteur d'où l'on découvre de loin la maison de mon père... Je regarde à travers mes larmes la fumée qui sort de ce foyer où est réunie ma famille!... tout ce que j'ai jamais aimé!... Tu le vois, c'était ma propre destinée que dépeignait cet espion de police... En prenant au hasard un des malheurs causés par la tyrannie, il avait choisi le mien!

— Cruelle bizarrerie de nos temps ! — Si je n'eusse exposé que moi en me faisant connaître aux compagnons de la nuit, je me serais cru coupable de rien cacher à ceux à qui je suis lié par le serment politique, et dont je dois partager le sort. Mais en me compromettant, j'exposais mes parents; c'est pour cela que j'ai gardé le silence; et la présence de ce traître parmi nous me prouve combien j'ai eu raison de me taire. Avec toi seul, Raoul, je puis parler, car une double garantie m'assure ta discrétion... Gilberte, cette jeune fille que tu aimes, et que j'ai voulu apercevoir à sa fenêtre...

— Eh bien !... dit Raoul le cœur palpitant. — Tu ne devines pas ? — Si, elle est ta sœur ! — Oui. — Est-il bien vrai, Lambert !... — Lambert Daubray... Tu comprends, maintenant, pour quelle raison je te révéles mon secret... D'abord, je crois en toi de toute mon âme; mais ensuite, pour me justifier devant le devoir qui m'ordonne de me taire, j'ai une garantie de plus contre toute indiscretion ou légèreté de ta part, puisqu'en me perdant, tu perdrais Gilberte elle-même.

— Toi son frère!... Ah ! voilà donc la cause de l'attrait invincible qui me poussait vers toi !

— Oui, une vague ressemblance qui doit exister entre Gilberte et moi, malgré la différence des années et les cicatrices de mon visage, a sans doute agi sur ton cœur sans que tu pusses connaître son influence.

— Oh ! Lambert, s'écria le jeune homme en se jetant à son cou, conçois-tu ce que j'éprouve en t'embrassant, toi qui es deux fois mon frère !... — Oui.

— Mon frère, pour vivre près de Gilberte dans l'amour et le bonheur !... mon frère, pour aller mourir dans la sainte cause de l'honneur ! — Raoul !

— Ah ! je comprends maintenant ton désir de voir Gilberte, ton bonheur à la contempler... — Dont tu as été jaloux un instant.

— Mais cette jalousie s'est effacée soudain dans la seule confiance que j'avais en toi. Lambert se tut pour laisser Raoul exhiler sa surprise, son bonheur. Mais tandis que ce moment était tout de douceur pour l'âme du jeune homme, le souvenir de la soirée où il avait vu Gilberte, la pensée du portrait qu'il avait surpris entre les mains de la jeune fille, fit passer un nuage sur le front de Lambert.

Ils marchèrent encore quelque temps sur le rivage; puis le jour qui baissait vint les rappeler à la tentative hardie qui les amenait en cet endroit.

— Nous devons bientôt le rencontrer, dit Lambert. Comme je te l'ai dit lors de notre première assemblée, je m'étais avancé par hasard jusqu'ici, en attendant l'heure de la séance : j'ai vu Rutel, qui s'y rendait, arriver par ce côté de la grève... Je l'ai observé... me méfiant déjà de cet illustre débris de l'empire... Voici l'heure où il doit venir... Heureusement l'espèce est découverte, nous l'apercevrons sur toute l'étendue du rivage... Attendons.

ou par les infirmités a transformé en armes les instruments du travail et marche à l'ennemi; les femmes en deuil attendent que la patrie délivrée leur rende les caresses de leurs époux, de leurs frères, de leurs fils, ou bien leurs dépouilles ensanglantées. Il n'est plus d'autre amour que celui de la commune mère; l'homme n'est plus qu'un citoyen et chaque cœur qu'un fragment de la grande âme de la patrie.

L'agriculture désertée lui a livré ses rudes laboureurs, et la charrue, abandonnée au milieu du sillon entr'ouvert, attend de meilleurs jours pour reprendre sa tâche féconde. L'aiguillon a été remplacé par le fusil, la faux ne doit plus couler sur la terre les épis nourriciers et le sol italien ne doit plus recevoir d'autre engrais que le sang de ses enfants ou celui de ses ennemis.

Dans les villages consternés, le Croate promène ses pas pesants; sous les hideuses caresses des barbares, les femmes souillées échappent par la mort au hideux souvenir des baisers impurs qui les ont flétries. Les chevaux allemands foulent les chairs palpitantes et les cavaliers ennemis portent à la pointe de leurs sabres les cadavres mutilés des enfants arrachés au sein maternel.

Les villas enrichies des œuvres sublimes des grands artistes sont incendiées; les merveilles des arts sont livrées aux outrages des nouveaux Vandales; les chefs-d'œuvre qui sont la gloire de l'humanité et la richesse de l'Italie périssent sous la rage insensée, l'aveugle fureur des hordes de Radetzki. Il semble que les Slaves opprimés, veuillent venger les misères de leur race sur la famille italienne. Honteuse anomalie qui doit inspirer à tout ce qui aime l'humanité l'horreur de ce que les despotes appellent la politique! Les Galliciens vaincus portent l'esclavage et la ruine de leur patrie aux champs hospitaliers de l'Italie! C'est ainsi que ceux qui vécurent de l'oppression ont fait servir les énergies des Peuples divers à leur mutuel asservissement, et que promenant une guerre liberticide d'un bout de la terre à l'autre, ils ont séparé les Peuples par de justes ressentiments.

L'Italie est debout! la trahison ne saurait l'avoir vaincue en une seule bataille. La démocratie piémontaise a trouvé à Gênes une digne rivale de Venise, Venise la dévouée. La Lombardie est soulevée; la guerre sainte, la guerre de l'indépendance a recruté tout ce qui est valide, tout ce qui peut porter une arme. Rome et Florence ont oublié les hontes du passé; les voici, sortant de leur sommeil et parlant la langue de leurs temps héroïques. Tous les souvenirs sublimes soulèvent la pierre de leurs riches tombeaux et font frissonner la patrie des nobles accents que l'histoire a recueillis. Le baptême du feu et des persécutions va raviver les sources de grandeur où l'Europe s'abreuvait autrefois. Italie, tu es sauvée! la France, touchée de tes sacrifices, ne peut rester calme devant tes douleurs, sourde à tes appels, assister froide et tranquille à l'agonie d'une défaite chèrement achetée.

Ses soldats attendent au pied des Alpes, que l'infamie de ses gouvernants ait lassé la patience du pays. Ils ont recu en garde l'honneur de la France: demain ils se demanderont si la République les a envoyés sous les drapeaux pour servir de gendarmes à la sainte alliance des rois!

Courage, Italiens! l'amour de la patrie et le respect de ses traditions sacrées s'engourdissent au cœur des Français; que votre courage appelle la honte à notre front!... Nous ne saurions encore l'accepter. E. H.

Décidément notre brave armée des Alpes est condamnée à boire jusqu'à la lie le calice de l'humiliation. Obligée de ronger son frein, elle assiste en silence à l'agonie de l'Italie, heureuse si on ne la force pas à creuser la fosse de cette noble sœur de la France! C'en est fait, nous n'interviendrons pas! Par une dépêche télégraphique, en date

du 31 mars, le ministre de la guerre arrête la marche de nos soldats, qui s'avançaient vers les Alpes.

Revue des journaux de Lyon.

Le *Salut Public* entonne un hymne de reconnaissance à l'Éternel qui a créé le comité de la rue de Poitiers, cette arche sainte qui doit sauver la France du déluge que lui préparent les socialistes. Certes, ce n'est pas nous qui contesterons la ressemblance de ce comité avec l'arche de Noé, dans laquelle le patriarche avait fait entrer des animaux de toute espèce, méchants et venimeux. Nous voudrions savoir si la rue de Poitiers se donne sérieusement la mission de conserver en France la race des corbeaux et des reptiles. Nous sommes tentés de le croire.

Le *Courrier de Lyon* est furieux de voir l'Assemblée nationale entrer dans la voie des économies qui mènent à la diminution de l'impôt; il parle de l'intérêt des ouvriers, mais sa plume crie et déchire. Il a l'air de s'occuper des travailleurs, en même temps il déclare vite que le droit au travail est une billevesée. Il dit aussi que la France est en arrière des autres Peuples sous le rapport des travaux publics. Mais qui l'a mise dans cet état? si ce ne sont les patrons du *Courrier*. Ce n'est pourtant pas l'argent qui leur a manqué: ils ont englouti plus de 25 milliards.

Il parle de punir les irrégularités du gouvernement provisoire. Oh! nous serons parfaitement d'accord avec lui sur ce point. Mais, pour Dieu, que l'on punisse aussi les voleurs et les concussionnaires de la monarchie et ceux de la République honnête, qui se font liquider des pensions de retraite sur de faux certificats.

Il est édifié de la conduite des noirs émancipés de St-Denis. Parbleu, le maladroît, comme si nous n'avions pas toujours prêté les merveilles de la liberté! Il ose citer cet exemple à notre ami Schœlcher comme une réfutation des principes de ce vertueux citoyen. Mais d'où sort donc le *Courrier*? Il ne sait donc pas que Schœlcher a été l'apôtre le plus infatigable de l'affranchissement des noirs. Que voulez-vous? Plaignez le *Courrier*, il a des yeux et ne voit point. Il a des oreilles, et des longues, dit-on, et il n'entend point.

A tout seigneur tout honneur, l'*Echo des Electeurs* le dernier: c'est l'égoût des tartines monarchiques des trois derniers règnes; assemblage de vieux articles ramassés par quelques chiffonniers du journalisme dans les bas conduits des officines ministérielles. C'est là une de ces feuilles éphémères créées pour un besoin électoral, sorte de condottier de la presse, livrés à tous les mensonges, destinés à receler toutes les infamies, trompant le Peuple, puis tombant sous son mépris. Mais qu'importe, le tour est fait et la feuille s'en va.

Le *Courrier de Lyon*, dans un moment de mauvaise humeur, traite l'Assemblée de: soi-disant nationale; bientôt, elle la considérera comme un club, et dénoncera les représentants de la nation comme des perturbateurs. Que lui reprochez-vous donc, à cette Assemblée? Ne vous a-t-elle pas sacrifié le Peuple pour obtenir vos bonnes grâces? Il lui est arrivé quelquefois de se montrer républicaine, mais c'est encore dans votre intérêt. Si elle eût été constamment royaliste, elle eût été perdue et vous avec elle.

Les positions tranchées vous conviennent, elles sont aussi fort de notre goût: blanc ou rouge, il n'y a pas de milieu; c'est plus français, on sait à quoi s'en tenir, l'ennemi est plus saisissable.

Osez donc mettre la cocarde blanche à vos chapeaux, nous vous reconnaitrons mieux. Vous nous avez vaincus le lendemain de Février en nous volant notre couleur.

— Il n'a pas encore dû nous dénoncer. Espérant apprendre le jour précis du soulèvement et les dernières dispositions des conjurés, il aura voulu attendre ces renseignements pour ne se montrer au ministère qu'avec un succès complet et éclatant.

— Toutes ces révélations, il les obtiendrait ce soir à la séance où il va se rendre. Il ne faut pas qu'il y arrive!

— Non, dit Raoulx. Nous sommes ici par hasard... nous le rencontrons en chemin... nous causons amicalement avec un de nos frères... avant de continuer la route, nous lui offrons de partager une bouteille avec nous sous la treille du petit cabaret qu'on voit d'ici... nous le faisons boire autant que possible; quand il a la tête assez échauffée, une querelle s'engage sur le premier prétexte venu... je me bats avec lui... et si je succombe, tu prends ma place!

Raoulx sera plus étroitement sa capote sous laquelle il portait deux épées et ajouta:

— C'est ainsi que les choses sont arrangées, n'est-ce pas?

— Oui, enfant! c'est ainsi que les choses sont arrangées, répondit Lambert avec un accent d'ironie et de douce pitié que Raoulx ne remarqua pas.

Les deux amis ne furent pas trompés dans leur attente.

Au bout d'un instant, ils aperçurent la forme d'un homme sur la plage... ils firent quelques pas encore... c'était Rutel.

Il arrivait pas lent et le front penché, comme un pauvre soldat d'arrière-garde, blessé à la grande défaite de l'empire... Mais dès qu'il vit deux carbonari, deux de ses frères bien-aimés dans le service de la sainte cause, son visage s'épanouit d'un sourire.

L'approche de cet homme fit courir un frisson dans les veines de Raoulx, et il pâlit en l'abordant. Lambert se chargea des premiers frais de l'entretien.

Comme on pouvait le penser, Rutel y répondit avec empressement; et bientôt après il accepta la halte que ses compagnons lui offraient de faire dans un petit cabaret isolé sur la côte, en attendant l'heure de la réunion.

On fit apporter un broc de vin sous la tonnelle; on but, on causa comme entre frères. Rutel montrait toujours, à propos des choses du temps, l'humeur brusque et morose d'un ancien militaire licencié. Il semblait parler à cœur ouvert et allait au-devant des épanchements mutuels avec une confiance et une bonhomie parfaites.

Lambert y répondait avec le même abandon. Il entraînait avec lui dans tous les détails désirables sur l'organisation de la société, son but et ses œuvres, et lui donnait avec largesse mille instructions, qui certainement devaient être payées à l'agent de police au poids de l'or.

Raoulx frémissait de voir le sort d'une corporation entière joué sur de tels hasards; car les secrets de la société étaient désormais livrés à l'ennemi, et l'issue des événements à suivre était encore incertaine; dans le duel qu'il allait engager avec Rutel, le sort des armes pouvait tromper son courage... il pouvait être tué, et Lambert après lui!...

Détournant la tête, et se penchant comme pour relever son mouchoir, il dit à Lambert qui saisit ce mouvement:

— Malheureux! peux-tu dire de telles choses devant cet homme!

— Je te jure, dit Lambert, qu'il ne les répétera pas.

Et, sans tenir compte des terreurs de Raoulx, il continua à parler avec la même expansion. Il s'abandonnait avec Rutel à toutes les confidences que celui-ci pouvait désirer; il lui livrait les noms des personnages les plus éminents engagés dans le sein de la société secrète, pourvu que son adversaire, distrait par l'intérêt de l'entretien, consentit à laisser toujours remplir son verre.

Rutel, de son côté, pensant sans doute que le vin aidait à la confiance dont les compagnons de la nuit faisaient preuve envers lui, cherchait à leur en verser avec abondance.

La chaleur de la soirée servait de motifs des deux côtés pour redoubler les libations, et les pampres épais de la treille permettaient de ne pas s'apercevoir que le soleil avait disparu de l'horizon.

Des élections.

A propos des élections, il s'est fondé un journal intitulé *l'Echo des Electeurs*. Et, qui le croirait? cette feuille, qui reproduit des fragments de l'ouvrage d'un sieur Muret, l'auteur de la biographie de *l'Enfant du Miracle*, est soutenue par le barreau de Lyon. Nous savions bien que les membres de la basoche, par ancienne tradition, faisaient caste à part. Cependant, il n'y a plus de noblesse de robe; alors pourquoi donc fonder un journal seulement pour les élections, et à seule fin de défendre la candidature de tout ce qu'il y a de plus légitimiste. Abandonnez-vous donc décidément Louis-Philippe, le roi de votre choix, la régence, les princes que vous avez flattés et choyés dans nos murs? Quelle peur vous a donc gagnés? Les réformes sociales doivent-elles donc réduire les procès? la police correctionnelle perdra-t-elle ses héros faute de vagabonds, d'escrocs? les cours d'assises n'auront-elles plus abondante moisson de voleurs, de banqueroutiers frauduleux, d'infanticides, etc.? vos charges sont-elles appelées à diminuer par manque de procès civils, ou par un système hypothécaire bien conçu? ne pourrez-vous plus ruiner le paysan en frais d'actes et d'enregistrement? craignez-vous encore que l'éducation donnée à tous vous faisant des égaux en talents, l'avocassier ayant moins l'occasion de jaser de la lettre de la loi, et non de l'esprit (car l'homme de la loi n'est guère philosophe), vous ne soyez confondu avec toutes autres membres de la société? Si telles sont vos craintes, convenez-en, vous êtes les dignes descendants de vos pères; car les progrès que vous avez faits se réduisent à zéro. Mais, soyez-en sûrs, amis des cosaques plutôt que de la démocratie, les électeurs, qui ne peuvent vous considérer pour leur *écho*, sauront vous apprécier, et du bon grain sépareront l'ivraie. Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. Aug. M.

Banquet de Brindas.

Dimanche, par un temps magnifique, un grand nombre de citoyens de Brindas, ainsi que des députations des communes environnantes, se sont réunis dans un clos disposé pour un banquet. Des députations venues également de Lyon et des communes suburbaines au nombre de près de cent citoyens, assistaient à cette réunion patriotique.

Plusieurs toasts remarquables ont été prononcés; entre autres, nous avons distingué ceux des citoyens

Boule, de Soucieux; à *l'homme des champs* et à *l'homme de l'atelier*.

Souquin, à *l'égalité*.

Thioléron, de Craponne, aux élections démocratiques.

Gérard Négrier, de Chaponost, aux *Electeurs des Campagnes*.

Plusieurs autres citoyens se sont fait également remarquer, mais l'espace nous manque pour reproduire leurs toasts, ce que nous regrettons.

Cette fête de famille s'est passée avec beaucoup de calme, et la plus franche cordialité n'a cessé de régner entre tous les convives.

A 4 heures, chaque délégation reprenait le chemin de sa commune, se promettant mutuellement de se revoir.

Dimanche, 8 courant, un banquet fraternel aura également lieu à Venissieux; à l'issue du banquet on plantera trois arbres de liberté, pour remplacer celui que l'autorité a fait abattre.

Un autre banquet doit également avoir lieu le même jour à Neuville, et les habitants d'Oullins en préparent un pour le 15 courant. La commission de ce dernier s'organise en ce moment.

Correspondance spéciale.

Paris, le 5 avril 1849.

Décidément, le ministère, dans sa haine contre la République, tend de plus en plus à déconsidérer le gouvernement de Louis Bonaparte et à faire tomber toutes les illu-

Dans cette lutte bachique, ceux qui étaient soutenus par un intérêt élevé, puissant, fait pour dominer toute excitation physique, durent avoir l'avantage sur celui qui, n'obéissant sans doute qu'à des instincts vulgaires, devait être plus facilement dominé par l'influence du vin.

Rutel sortit de la tonnelle, la tête prise de fumées étourdissantes, tandis que Raoulx et Lambert échangeaient un regard dans lequel brillait toute lucidité d'esprit, toute force de résolution.

Cependant, après avoir fait un court trajet sur la plage, Lambert, qui portait une veste ronde de paysan et une gourde à sa ceinture, revint seul au cabaret pour faire remplir cette gourde d'eau-de-vie, et rejoignit aussitôt ses compagnons.

Il fit signe à Raoulx qu'il s'était procuré ce spiritueux pour surexciter le cerveau de leur adversaire, afin qu'au moindre sujet, la colère remplaçant l'entente cordiale, on pût l'amener au combat désiré.

Cette boisson allait préparer la lutte; Raoulx portait des armes pour l'achever.

Ils marchaient tous trois sur la grève solitaire, au bord des landes qui précédaient d'une demi-lieue la pierre druidique.

Le rivage n'était sillonné que par quelques chariots attelés de bœufs et chargés de moissons, au sommet desquels le paysan dormait dans des gerbes; la mer, hérissée en cet endroit de roches à fleur d'eau, ne donnait passage à aucune barque. Ainsi le désert régnait de l'un et de l'autre côté des trois passants.

Lambert, par instant, offrait sa gourde à Rutel. Celui-ci, comme tous les gens à demi ivres, avait soif et buvait largement.

A un endroit où le rivage se divisait en une falaise et une bande de sable qui bordait les eaux, Lambert proposa de prendre ce dernier passage.

L'heure de la marée, dit-il, était encore éloignée, et le chemin serait plus facile sur ce sable uni.

(La suite à demain.)

CLEMENCE ROBERTY

ions qui s'étaient attachées à ce nom historique. Il semble vraiment que la fatalité poursuit cet homme pour achever dans lui, de perdre les espérances de ceux qui rêvent le rétablissement de la royauté.

Acclamé pour ainsi dire à la présidence par un Peuple qui, pendant trente-quatre ans avait été abreuvé de toutes les hontes et souillé de toutes les turpitudes de ceux qui l'avaient gouverné, et qui en le nommant protestait précisément contre ce passé honteux, il n'a su, oubliant son origine, que continuer ce même passé.

Au dehors la France avait à venger son honneur outragé et à déchirer les traités qui lui rappellent ses malheurs et sa défaite; au dedans il y avait des plaies bien vives à fermer, il y avait bien des misères à guérir; mais il y avait surtout ce sentiment de moralité et de probité à relever; sentiment si profondément altéré par le dernier gouvernement.

En nommant Louis Bonaparte, le Peuple pensait surtout qu'il appartenait à lui d'opérer cette réforme dans nos mœurs publiques; car sous l'empire, malgré le despotisme, l'honneur fut toujours le mobile de l'administration française.

La discussion qui s'est engagée dans la séance d'hier nous a prouvé une fois de plus que ces traditions étaient oubliées, et que désormais l'intérêt de parti allait dominer même l'honneur et la probité dans les actes du gouvernement.

La Révolution de février avait surpris en plein exercice de leurs fonctions certains préfets qui, par mesures politiques, furent changés et mis en non activité. C'était assurément un droit incontestable que s'arrogeait le gouvernement de la République; mais là n'est pas la question.

Les fonctionnaires publics qui ont passé leur vie au service de l'Etat ont droit à une retraite comme récompense de leurs services; cette matière est réglée par des lois et des règlements qui établissent les droits de chacun à la munificence de la nation. Seulement, dans certains cas, lorsque les fonctionnaires, soit par infirmités ou par d'autres causes graves sont dans l'impossibilité réelle de remplir leurs fonctions, ils ont droit, d'après une loi très explicite et très formelle de 1790, à une retraite, et encore si leur position de fortune ne leur permet pas de refuser ce don gratuit de l'Etat. Telle est la loi.

Mais le citoyen Léon Faucher, voulant réparer autant qu'il était en lui, les pertes causées aux royalistes par la Révolution, a pensé qu'il était de son devoir et de celui du gouvernement dont il est ministre, de récompenser ces dignes serviteurs de la monarchie. Là n'est pas le mal; nous pardonnons volontiers à l'amitié, et nous sommes prêts à excuser les sentiments philanthropiques du ministre malhusien; mais ce que nous ne pouvons excuser, c'est la violation des lois écrites et l'oubli des lois morales qui régissent la société, et sans lesquelles tout gouvernement est impossible.

Dans le courant du mois de décembre, le président de la République, sur le rapport des ministres, a accordé des pensions à d'anciens fonctionnaires, dont dix-huit préfets qui, pour avoir droit à cette retraite, ont dû présenter des certificats de médecins, attestant de leurs infirmités et de leur incapacité physiques. Or, il est avéré que pas un de ces citoyens n'est dans le cas voulu par la loi; et qu'ainsi, eux, anciens fonctionnaires, ont trompé le ministre et le conseil d'état sur leur état véritable. Mais là ne s'arrête pas le scandale: le ministre de l'intérieur lui-même se montre complice d'un acte qui apparaît désormais aux tribunaux. Trois de ces préfets reconnus incapables, les citoyens Delmas, Meunier et Tourangin, sont appelés à diriger l'administration de trois départements, et recouvrent tout-à-coup pour le service de la République, la santé qu'ils n'avaient pas quelques jours auparavant; car les ordonnances de pensions ne sont antérieures que de quelques jours aux nominations.

De tels actes, dans toutes les langues et chez toutes les nations, sont flétris par le même mot: *immoralité*.

La discussion du budget du ministre de l'intérieur continue. Pierre Leroux, qui prend la parole sur le chapitre des dépenses secrètes de la police, signale les atteintes portées depuis quelque temps au droit de réunion par la présence de la police dans les banquets et dans les réunions électorales.

En effet, un commissaire de police, délégué à cet effet, a voulu, ainsi qu'à Lyon, assister aux délibérations du Comité central de Paris.

L'Assemblée va être appelée à se prononcer sur cette nouvelle violation de la Constitution. Les représentants démocrates du Rhône et de Paris doivent interpellier le ministre à cet effet. Et si l'on pouvait espérer moins de versatilité de la part de l'Assemblée, l'on pourrait être certain d'avance, par le vote qu'elle vient d'émettre, qu'elle ne souffrira pas que la liberté de réunion soit violée; car elle vient de déclarer la situation faite au général Changarnier, anormale et inconstitutionnelle.

Le citoyen Charles Blanc, frère de Louis Blanc, est en ce moment à la tribune, chargé de soutenir comme commissaire du gouvernement, le budget du ministre malhusien.

UN REPRÉSENTANT.

Nous pensons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant en entier le magnifique toast que Félix Pyat a porté à l'armée dans le banquet des délégués du Luxembourg.

AUX SOLDATS!
A l'armée nouvelle, à l'armée républicaine (applaudissements), cette armée qui n'est plus à un seul homme, mais à tous, qui n'est plus au roi, mais au Peuple (bravo!), qui n'est plus l'armée de la force, mais l'armée du droit, qui n'est plus l'armée de la conquête, mais l'armée de la liberté! (Bravo! bravo!) A l'armée de la France!

(Applaudissements répétés.) Car la France est le droit vivant, la liberté militante; toutes ses grandes guerres en font foi, depuis les croisades jusqu'à la Révolution. Toutes ont eu pour cause un principe général, généreux, les deux mots se ressemblent (très-bien!), une idée de progrès qui a passionné les masses et profité au monde; toutes ont fait faire un pas, une étape dans la longue route de la France vers la République. (Applaudissements.)

Et maintenant que le but est atteint et marqué de notre sang, l'armée seule voudrait-elle retourner en arrière?... Peut-elle même hésiter entre le présent et le passé, entre la République et la royauté? (Non! non!) Qu'est-ce donc que la République? C'est le gouvernement du Peuple. Qu'est-ce que l'armée? C'est le Peuple armé. (Très-bien! très-bien!) C'est la partie la plus jeune, la plus vive, la plus forte du Peuple, sortie de son sein pour y rentrer. (Oui! oui! bravo!) Le soldat est l'ouvrier de la guerre comme l'ouvrier de la paix. (Vifs applaudissements.) Même origine, même fin, même sentiment, même intérêt. Non! non! l'armée n'oubliera pas qu'elle est fille du Peuple, le Peuple même! (Bravo!) Elle n'oubliera pas qu'elle quitte tout à tour l'outil pour l'arme et l'arme pour l'outil. (Applaudissements.) Elle n'oubliera pas non plus que les trois couleurs contiennent le bleu, cette couleur du travail, et qu'elle porte un morceau de la blouse dans son drapeau! (Plusieurs salves d'applaudissements. — Grande sensation.)

Elle n'oubliera pas non plus que, pendant quatorze siècles de monarchie, le Peuple, aussi vaillant qu'aujourd'hui, ce Peuple, si fertile en héros, n'a pourtant compté que deux généraux dans l'armée royale; deux seulement: Fabert et Chevert, et qu'en trois ans de République il en a vu surgir les Hoche, les Marceau, les Kieher, les Desaix, les Jourdan et tant d'autres, qu'on ne peut pas plus les compter que les étoiles et qu'on en ferait une armée de généraux. (Applaudissements énergiques et longtemps répétés.)

Non, soldats de la France, vous n'oublierez pas que vos vrais amis sont les vrais républicains (Oui! oui!); que vos ennemis à vous, hommes de la patrie et de l'honneur, sont les traîtres et les lâches, ces honnêtes modérés qu'on veut vous faire défendre quand même! (C'est vrai! c'est vrai!) les hommes de privilège et d'aristocratie, les grands seigneurs du parchemin ou du sillon. (Bravo! bravo!) Les uns, les nobles de race, les pur-sang, les fils des preux, ils ont combattu avec l'étranger contre vous; (Oui! oui! — Mouvement) ils ont assassiné vos chefs, ceux qui ont porté si haut la gloire du nom français: Ney, Brune, Ramel, Lagarde, Labédoyère, Duvernet, les généraux de la Reole, Berton et Borie, généraux et sergents. (Profonde sensation.) Ils ont cloué sur un rocher le plus glorieux de tous comme un voleur de couronne! (Sensation prolongée. — Cris: Bravo!)

Et pendant que vous brûliez vos drapeaux et que vous buviez les cendres pour n'en rien laisser à l'ennemi, ils vous faisaient un crime de votre vertu même, et vous appelaient les brigands de la Loire! (Nouveau mouvement.) Les autres, les barons de l'usure, les marquis de l'agio, les nobles du cinq ou du trois (rires) vous appelaient Chauvins; le ridicule après l'outrage! railant, méprisant ainsi tout ce qui n'est pas l'argent et l'or, n'ayant de sacré que leur sac d'écus n'ayant de patrie que la Bourse... (Oui! oui! — Applaudissements.) et ne consultant que la rente, ce thermomètre de la honte et du malheur publics, qui hausse quand la France baisse, et qui montait quand vous tombiez à Waterloo. (Profonde sensation. — Applaudissements frénétiques. — Longue interruption.)

La République, au contraire, vous criait alors par la voix de son poète: Honneur aux enfants de la France! (Acclamations) Oui, honneur! honneur à ces *chavins* qui défendaient l'idée, à ces *brigands* qui défendaient le droit! (Bravos! bravos!) Honneur à ces quatorze légions d'apôtres qui prêchaient aux rois l'évangile des Peuples avec la grande voix du canon! (Applaudissements.) Honneur à ces enfants du Peuple, à ces enfants de Dieu qui vivaient et mouraient pour les autres: honneur aux enfants de la France! (Nouvelles acclamations. — Applaudissements frénétiques.)

Ah! vous êtes toujours ces nobles enfants-là, et ce sont toujours les mêmes hommes, les mêmes qui feraient prendre encore à la France une infusion de cosaque pour lui faire rendre la République. (Explosion de rires.) Aujourd'hui, hypocritement ralliés au neveu de l'homme qu'ils ont proscrit, ce neveu qui a passé son temps d'exil à apprivoiser les aigles de l'oncle... (Nouvelle explosion de rires. — Bravos répétés.) et qui, à l'heure du pouvoir, voit ses ministres empiéter ses poches et couper des têtes! (A bas la guillotine!) Ce sont les mêmes hommes qui vous laissent à vous seuls l'impôt du sang, comme ils laissent aux travailleurs vos frères l'impôt de l'argent. (Oui! oui! — Bravos!) Les mêmes qui ont fait de la défense du sol un devoir quand ce devrait être un droit... (Très bien!) qui voudraient faire de l'armée une gendarmerie, et de la France une chiourme où chaque soldat servirait à garder l'ouvrier (Mouvement); qui vous prennent les plus robustes, les meilleurs d'esprit et de corps, et vous arment pour opprimer les autres; qui vous tiennent sept ans dans l'oisiveté des garnisons à vous démoraliser, vous isoler, vous rendre étrangers, hostiles au Peuple, à vous façonner en instruments d'ambition et de guerre civile, de ces affreuses guerres où l'on crie des deux côtés: Feu! dans la même langue... (Vive sensation); qui voudraient, enfin, vous interdire de parler, de penser; qui vous ont refusé de voter, quand vous irez au-delà des monts, au-delà des mers, soldats en campagne, marins en expédition, verser votre sang pour la patrie! (Applaudissements.)

Choisissez donc entre eux et nous, entre la République et la monarchie. La monarchie, c'est la livrée et non l'uniforme (Mouvement); c'est la discipline au lieu du patriotisme, c'est la longueur du service, la lenteur de l'avancement, la misère au congé; c'est l'obéissance passive, aveugle, autrichienne (Oui! oui! — Très bien!), le régime du plaisir, de la faveur, du népotisme: les colonels au maillot, les soldats de plomb aux mains d'enfants royaux. (Rires. — Bravo!) c'est-à-dire des machines, des choses sans nom d'homme; si bien qu'on disait de vous, non plus dix, vingt, trente mille hommes, mais tant de baïonnettes, tant de chevaux, tant de canons! (C'est vrai! Très bien!)

Grâce à la République, baïonnettes, chevaux et canons, sont devenus des êtres intelligents; la République vous a refaits des hommes, des citoyens; elle vous a rendu la dignité avec la volonté. (Oui! oui! — Bravo!) Elle veut vous arracher, vous et vos chefs, à l'arbitraire des ordonnances pour vous placer sous l'empire de la loi, sous la triple garantie de l'élection, du concours et de l'ancienneté; elle veut réduire le temps de service, assurer la retraite, donner à tous, après avoir défendu vos pères, de quoi nourrir vos enfants! (Acclamations.) En satisfaisant tous les besoins, tous les droits, la République ne veut plus pour vous de lauriers des rues. (Bravos!)

Plus d'émeutes, plus de conjurés; elle n'a plus qu'une seule guerre à faire, celle des Peuples contre les rois, de l'Italie contre César, de la Pologne contre le czar, du jour contre la nuit. (Explosion d'applaudissements.)

Citoyens soldats, vous avez mission de défendre la République partout, au dedans comme au dehors. Donc, avant d'armer votre fusil, voyez d'abord si c'est pour ou contre elle. (Bravo!) Rappelez-vous ces paroles d'un croyant: « Jeune soldat, où vas-tu? » (Soldats bravos!) Demandez-vous ce qu'auraient fait vos aînés, les soldats de Fleurus, les pieds nus de la Convention! (Tonnerre d'applaudissements.) Un de vos chefs a dit qu'avec quatre hommes et un caporal il réduirait le Peuple (Rire général); répondez-lui que l'armée entière s'arrêterait devant trois mots: *Liberté, égalité, fraternité*. (Explosion de bravos.) Car vous êtes les soldats du droit! (Nouveau mouvement.)

Non, vous ne tournerez pas les armes de la France contre la France. (Non! non!) Et si on voulait jamais porter atteinte à la Constitution, à la réputation, ici ou ailleurs, dans Paris ou dans Rome, non seulement vous vous souviendriez que la loi vous dispense d'obéir mais encore vous répéteriez avec vos pères que contre la tyrannie l'insurrection est le plus saint des devoirs! (Tonnerre d'applaudissements.)

A l'armée de la République! Aux soldats de la France! (Triple salve d'applaudissements. — Acclamations unanimes. — Vive l'armée! vive la République! — Vive Félix Pyat! — Vive la Montagne!)

La *Revolution Démocratique et Sociale* publie diverses pièces qu'elle reçoit de la colonie icarienne. Ces pièces se composent d'une protestation de la première avant-garde contre ses membres dissidents, et d'une adresse au citoyen Cabet, signée de tous les Icaris restés fidèles. Voici cette adresse, qui est datée de la *Nouvelle-Orléans*, le 22 janvier:

« Cher et vénéré père,
« Quand, d'accord avec la masse des Icaris de France et des autres pays, nous vous avons donné le nom de père, c'était pour vous exprimer d'un seul mot nos sentiments de respect, d'affection et de confiance en votre amour pour nous. Ce titre, nous vous le conservons sans hésiter, parce que nos sentiments sont les mêmes et plus vifs encore, aujourd'hui que vous nous donnez une nouvelle preuve de votre long dévouement en bravant les fatigues et les dangers pour venir partager notre sort et nous guider.

« Notre entreprise pour essayer la réalisation de notre sainte doctrine de fraternité, a rencontré des difficultés inattendues; nous avons des malheurs à déplorer; mais si ces malheurs ont excité contre vous des plaintes et des attaques, ces attaques sont à nos yeux de l'aveuglement et de l'injustice, et nous regardons comme un devoir de protester de toutes nos forces, en vous priant publiquement, cher et vénéré père, d'agréer la nouvelle expression de nos sentiments de reconnaissance et d'attachement.
(Suivent 241 signatures)

Ce n'est pas seulement à Paris et à Lyon que le ministère royaliste dont nous a dotés Louis Bonaparte, cherche à inquiéter les réunions électorales. Dans les départements il trouve aussi des commissaires de police, ou assez bêtes pour ignorer la loi, ou assez dociles pour la violer.

On écrit de Béziers, à la date du 30 mars, qu'un comité électoral se livrant aux opérations préparatoires, ayant pour objet les prochaines nominations à la législative a été brusquement envahi par le cit. Peyre, commissaire de police, qui ne s'est pas borné à assister à la réunion comme on demande, à Paris, à le faire, mais s'est permis, en outre, de prendre une liste de correspondants déposée sur la table où siégeait le bureau.

Le grand crime de ce comité, aux yeux de la police, c'est qu'il est républicain, au lieu d'être royaliste, et qu'il compte parmi ses membres et comme organisateurs, les mêmes hommes qui, après le 24 février, furent mis à la tête de l'organisation municipale. On conçoit que le cit. Barrot, siffé dans les rues par les coréigionnaires politiques de nos amis des biterrois, et son disciple le petit Faucher, ne puissent tolérer une pareille hardiesse.

Malheureusement pour les royalistes, il y a une chose au dessus de leur volonté, c'est la loi; et nous conseillons fort aux démocrates biterrois d'en faire usage, pour mettre à la raison leurs despotes au petit pied, et faire rentrer les grands en eux-mêmes.

La loi dit que le commissaire de police n'a aucun droit de se présenter comme fonctionnaire dans une réunion électorale, et la loi reconnaît aux citoyens, le droit de se constituer en réunion électorale, aussitôt que l'époque des élections a été fixée par le pouvoir exécutif.

La loi dit, en outre que le commissaire de police qui aura outrepassé ses pouvoirs, ne pourra s'abriter comme excuse derrière les ordres qu'il aurait reçus, mais qu'il sera personnellement responsable, sans préjudice de poursuites intentées contre l'auteur ou les auteurs de l'ordre donné.

Or, le *Moniteur* a fixé les élections de la législative au 13 mai prochain; donc, les démocrates de Béziers avaient le droit de se constituer en comité électoral, sans que l'autorité pût intervenir. En le faisant, l'autorité s'est donc rendue coupable de violation de la loi.

Nous prévenons les citoyens que nous avons des exemplaires de l'adresse aux *représentants républicains*, demandant la mise en accusation du ministère. Cette adresse se signe dans nos bureaux et dans le Comité électoral central démocratique, rue Stella, 5, au fond de la cour.
Le Comité a aussi des exemplaires de l'adresse.

Avis aux Electeurs.

Nous prévenons nos concitoyens les démocrates qu'ils n'ont, pour se faire inscrire sur les listes électorales, que jusqu'au 10 de ce mois. Pour obtenir cette inscription, il faut justifier qu'on est Français, par son exemption de service ou son congé; qu'on a 21 ans, par son extrait de naissance; qu'on réside depuis six mois dans la commune, par un certificat de son patron ou la production des cahiers de son logeur.

Correspondance particulière du REPUBLICAIN.

Paris, le 4 avril.

La mission du clergé devrait être toute de concorde, de charité et d'amour. C'est ainsi que les vicaires de Jésus-Christ resteraient fidèles aux conseils et à l'exemple de leur maître. Mais il semble que la plupart des prêtres s'efforcent, au contraire, de semer la division dans les esprits, et qu'ils se considèrent bien plus comme des instruments propres à enflammer les passions que comme des ministres de paix.

C'est ainsi que le desservant de la commune de Lausac de Marniesse s'est fait le coryphée du parti légitimiste et que, mettant jusqu'à la chaire au service de son prosélytisme, il a osé recommander dans le prêche les ennemis de la République.

Les habitants de la commune ont vainement demandé jusqu'à ce jour qu'il fût fait justice d'un pareil scandale par le changement de résidence de leur desservant; mais tant que saint Falloux le chouan sera l'homme influent du ministère, ils doivent se résigner à garder leur triste pasteur.

Assemblée nationale.

Suite et fin de la séance du 3 avril.

Chap. 12. Etablissements des Beaux-Arts, 417,000 fr. La commission propose de réduire ce crédit à 458,000 fr., en supprimant à l'école des Beaux-Arts le conservateur du musée des études et le secrétaire perpétuel.

Le cit. Charles Blanc, commissaire du gouvernement, repousse la réduction. Supprimer le secrétaire perpétuel, dit-il, c'est enlever à l'école des Beaux-Arts la cheville ouvrière, l'âme. Quant au conservateur du musée des études, il y aurait cruauté à supprimer cette place.

LE CIT. MARCEL BARTHE. Je suis fâché d'avoir à dire au cit. commissaire du gouvernement que la place de conservateur n'a pas l'importance qu'il lui attribue. D'après nos renseignements, il paraît que le conservateur ne met jamais les pieds dans les salles, et les plâtres sont enfermés pour la plupart dans des caisses et dérobés aux regards du public. Nous ne sommes donc que justes en vous demandant la suppression d'une sinécure. Quant à la place de secrétaire perpétuel, on pense la supprimer sans inconvénient. L'école des Beaux-Arts ne fera que rentrer dans le droit commun.

Le cit. Lefort Goussin propose une réduction de 3,000 fr sur ce crédit. Cette réduction devrait porter sur l'école nationale des Beaux-Arts.

Cette réduction est mise aux voix et rejetée. La suppression du conservateur et du secrétaire perpétuel est demandée. Ces suppressions ne sont pas adoptées, et le crédit du gouvernement est adopté.

Chap. 15. Personnel et matériel des musées nationaux 537,400 fr. La réduction adoptée sur ce chapitre est de 58,000 fr.

Chap. 14. Ouvrages d'art et décorations d'édifices publics, 950,000 francs.

Le cit. Napoléon Bonaparte propose d'augmenter ce crédit d'une somme de 25,000 fr. pour commencer le monument à élever au maréchal Ney dans l'avenue de l'Observatoire, en exécution du décret du gouvernement provisoire, en date du 18 mars dernier. — Rejeté.

La commission propose de scinder le crédit en reportant 50,000 fr. au chapitre 14 bis.

Les deux chapitres sont votés. Chap. 15. Conservation d'anciens monuments historiques, 800,000 francs.

La commission propose sur ce chapitre une réduction de 50,000 fr. Le cit. F. Lastejrie propose d'élever cette réduction à 55,000 fr. Cette proposition du cit. Lastejrie est adoptée.

Chap. 16. Encouragements et souscriptions, 211,000 fr. Sur ce crédit, la commission propose une réduction de 23,000 fr.

Le ministre de l'intérieur combat cette réduction, dans laquelle la commission déclare persister.

Cette réduction de 23,000 fr. est mise aux voix et adoptée par l'Assemblée.

Chap. 17. Indemnités annuelles ou secours accordés à des artistes, auteurs dramatiques, compositeurs et à leurs veuves, 157,700 fr.

La commission propose une réduction de 7,700 fr. Le chapitre est adopté avec le chiffre du gouvernement.

Chap. 18. Subvention aux théâtres nationaux, 1,262,000 fr. La commission propose une réduction de 26,000 fr.

Après une discussion assez vive, le cit. Léon Faucher consent à réduire le crédit de 25,000 fr. demandé pour l'inspecteur des théâtres à 15,000 fr.

Le cit. Panat demande le renvoi à la commission. (Non ! non !)

Le cit. Président met aux voix la suppression totale des crédits demandés pour l'inspection des théâtres. La commission propose cette suppression. Deux épreuves, par assis et levé, sont déclarées douteuses.

On procède au scrutin de division sur cette suppression. Voici le résultat :

| | |
|-------------------|-----|
| Votants. | 607 |
| Majorité absolue. | 349 |
| Bulletins blancs. | 565 |
| Bulletins bleus. | 332 |

L'Assemblée adopte la suppression totale proposée par la commission, c'est-à-dire qu'elle refuse les 25,000 fr. demandés par le gouvernement pour l'inspection des théâtres.

UNE VOIX. Bravo ! A bas la censure !

Chap. 19. Subvention à la caisse du théâtre de la Nation, 200,000 fr. — Adopté.

Chap. 20. Subvention à la caisse des retraites du Conservatoire de musique, 10,000 fr. — Adopté.

Chap. 21. Secours aux établissements généraux de bienfaisance, 599,560 fr. — Adopté.

La séance est levée à six heures moins un quart.

Séance du 4 avril. — PRÉSIDENCE DU CIT. MARRAST.

L'Assemblée adopte sans discussion divers projets d'intérêt local. Elle reprend ensuite la discussion du budget.

Secours à des personnes dans l'indigence, 717,000 fr. La commission propose une réduction de 207,000 fr.

M. L'on Faucher combat cette réduction qui n'est pas adoptée. Secours aux étrangers réfugiés, 1,600,000 fr.

La commission propose de rattacher que 1,400,000 fr. Après une discussion confuse, cette réduction est également rejetée. Les crédits sont votés.

Condamnés politiques, 500,000 fr. La minorité de la commission propose de réduire ce chiffre à 400,000 fr. — Cette réduction n'est pas adoptée.

Abonnement pour frais d'administration des préfectures et sous-préfectures, 5,086,000 fr.

La commission propose une réduction de 115,000 fr., qui est combattue par le cit. Léon Faucher.

Le cit. Flocon propose également la réduction. Si le chiffre des fonds pour les frais des préfectures et sous-préfectures étaient fixé par le conseil général, les administrateurs seraient sous la pression des autorités locales et n'échapperaient pas au contrôle du ministre de l'intérieur.

Les cit. Gillon et Duplan insistent, au nom de la commission. Après une réplique du cit. Faucher et du cit. Duplan, la réduction est mise aux voix, les bureaux la déclarent rejetée. (Réclamations.)

Inspection administrative des services départementaux, 111,000 fr. La commission propose de réduire cette allocation 71,000 fr.

Le cit. Léon Faucher combat cette réduction, qui est soutenue par le cit. Panat.

Le cit. Jules Favre combat aussi la réduction et soutient l'utilité des inspecteurs généraux des établissements de bienfaisance. Sans cette inspection, le pouvoir central se trouve désarmé, et les institutions se trouvent à la merci souvent de l'organisation des autorités locales. Ainsi, par exemple, dans certaines localités, les administrateurs s'emparent des biens des hospices, ou les donnent à des congrégations religieuses. Il faut que ces abus soient empêchés, et par conséquent que l'allocation soit maintenue.

Le cit. Lefrançois insiste au nom de la commission.

Le cit. Dufaure revient sur les arguments produits par le cit. Jules Favre.

Le cit. Schœlcher soutient que les inspecteurs n'ont jusqu'ici jamais inspecté l'administration des établissements de charité.

La réduction n'est pas adoptée. Le chapitre est voté.

Il n'y a pas d'amendements sur les autres chapitres du budget de l'intérieur, dont l'ensemble est adopté.

Chap. 55. Détenus des condamnés ; dépenses ordinaires des condamnés à plus d'un an de détention ; réparation des bâtiments, mobiliers, etc., 5,505,000 fr. — Adopté.

Chap. 54. Remboursement sur le produit du travail des con-

damnés détenus dans les maisons centrales de force et de correction, 1,400,000 fr. — Adopté.

Chap. 53. Transport des condamnés aux bagnes et aux maisons centrales de force et de correction ; reprise d'évadés, 450,400 fr. — Adopté.

Chap. 56. Matériel des cours d'appel ; loyers, entretien et réparations de bâtiments, mobiliers et menues dépenses, 500,000 fr. — Adopté.

Chap. 37. Constructions nouvelles au Palais de Pau, 150,000 fr. — Adopté.

Chapitre 58. — Dépenses des exercices clos, dépenses des exercices périmés, 150,000 fr. — Adopté.

Service départemental, dépenses imputables sur le produit des centimes additionnels, (10 cent.) sur le produit des fonds communs entre les départements, (6 cent. 4 dixièmes), et sur les autres produits, 55,052,162 fr.

Le cit. Taillefer propose et développe son amendement ainsi conçu : « A partir de janvier 1850, les centimes de fonds communs seront réunis directement et intégralement aux départements. »

Le cit. Jules Risoin combat l'amendement ; ce serait un moyen de décentralisation. L'amendement n'étant pas appuyé, n'est pas mis aux voix.

Le chapitre 59 est mis aux voix et adopté.

LE PRÉSIDENT. Le scrutin pour la nomination des vice-présidents a dû être annulé : le nombre des votants n'est que de 585, savoir : Lamoricière, 254. — Goudchaux, 507. — Havin, 506. — Billault, 284. — Corbon, 285. — Grévy, 262. — E. Pons, 288. — Degeorges, 285.

On procède à une nouvelle opération pour le même objet. Scrutin pour l'ensemble du budget de l'intérieur.

Nombre des votants, 647

Majorité absolue, 324

Pour, 644

Contre, 3

L'Assemblée adopte.

La séance est suspendue un instant pendant que les membres votent dans les bureaux.

Chronique locale.

Voici les noms des représentants du Rhône qui ont voté la suppression du traitement du général Changarnier, ce favori des légitimistes : Doutre, Lacroix, Pauliah, Benoit, Mouraud, Chanay, Pelletier, Greppo.

— La révélation des turpitudes ministérielles en pleine Assemblée nationale, à propos des pensions accordées aux anciens préfets de la monarchie, viennent de produire leur effet sur M. Tourangin, qui avait sa part du gâteau et qui a reçu, par conséquent sa part du soufflet. Il a envoyé hier au ministre de l'intérieur, par dépêche télégraphique, sa démission des fonctions de préfet du Rhône. Dieu veuille que cet exemple trouve des imitateurs !

— La Société de médecine de Lyon vient de décider la publication d'une instruction populaire, en cas d'invasion du choléra.

— Charles-Albert a passé ces jours derniers à Toulouse et à Montpellier ; il doit se rendre, dit-on, en Portugal, par Pau et Bayonne. Selon une autre version, il se dirigerait sur Paris.

— Les royalistes ont organisé une véritable croisade contre les journaux démocratiques. Tous les maires ont le mot d'ordre pour courir sus aux crieurs. A Vienne, la vente du *Republicain* vient d'être interdite, pendant que les journaux de la propagande réactionnaire se distribuent librement. Un de nos porteurs a été arrêté à Oullins par les gendarmes, qui ont dressé procès-verbal contre lui. Voilà sous quelle influence vont se faire les élections.

Nouvelles étrangères.

Italie.

PIEMONTE. — Nous lisons dans la *Gazette Piémontaise* : Les nouvelles arrivées de Milan donnent la certitude que, par suite des arrangements pris entre le maréchal Radetzki et le gouvernement Sardes, la citadelle d'Alexandrie ne sera pas occupée par les troupes autrichiennes.

L'Opinion annonce le départ de la députation chargée de porter à Charles-Albert l'adresse de la chambre des députés.

Le même journal assure que le général Dabormida et le comte Revel, ambassadeur à Londres sont chargés d'une mission extraordinaire auprès de la cour de Vienne.

GENÈS. — Une partie de la population s'est portée, dans la journée du 1er avril, aux abords du palais ducal, et a réclamé la formation d'un comité exécutif. Les membres désignés sont : Avezzana, général de la garde nationale, l'avocat Mochia Daniel et l'ex-député Constantina Reta. Gènes répudie la honte du pays, et se rend libre.

ETATS DE NAPLES. — Des lettres de Naples racontent que le St-Père a fait une procession pénitentielle dans la ville de Gaète, la corde au cou, suivi des cardinaux, de l'archevêque, du clergé et du Peuple. La famille royale assistait à cette amende honorable.

On parle du prochain départ du pape pour Barcelone ; sa cour et la diplomatie l'y suivront. Il n'est plus question d'intervention.

Allemagne.

PRUSSE. — BERLIN, 30 mars. — Le cabinet s'est réuni hier pour s'occuper de la question d'acceptation de la couronne impériale offerte au roi. Ainsi qu'on devait le prévoir, le conseil des ministres a décidé qu'il ne conseillerait pas d'accepter sans autres conditions la couronne de Charlemagne des mains de l'Assemblée allemande. En première ligne, parmi les conditions dont il conviendrait d'exiger l'accomplissement, figurent, de concert entre tous les princes allemands, le rétablissement du veto absolu et d'autres modifications à apporter à la constitution.

AUTRICHE. — VIENNE, 28 mars. — Un courrier a été expédié à Radetzki avec des dépêches portant qu'il ne pourra accepter l'armistice que comme préliminaire du traité de paix définitif, dont les conditions seraient :

1° Alliance défensive et offensive entre l'Autriche et le Piémont ; 2° Remboursement des frais de la guerre ; 3° Action pour la pacification de l'Italie intérieure.

Si ces conditions sont acceptées, le roi de Naples sera soutenu contre la Sicile et invité à faire cause commune dans l'expédition contre les républiques de Rome et de Florence.

— Le prince de Windischgrätz est définitivement nommé grand-maître de la maison impériale. C'est à cause de cela, et non à raison de la blessure qu'il a reçue, qu'il a quitté le commandement.

— La guerre de Hongrie prend une tournure de plus en plus défavorable pour l'Autriche.

La nouvelle d'une double défaite éprouvée par Bem ne s'est heureusement pas confirmée. Quant au désaccord qui aurait existé entre Georgey et Dembinski, il n'en est plus question. Georgey, avec une audace qui est tout-à-fait dans son caractère, livre combat sur con-

bat aux impériaux dans le nord de la Hongrie.

Les bandes insurgées parcourent librement les environs de Pesth, dans un rayon de dix milles. Schlick lui-même a été battu près de Losonoz, et le lieutenant-feld-maréchal Ramberg a été obligé de rassembler toutes les troupes disponibles pour s'opposer à la marche victorieuse de Georgey.

Une grande partie de l'artillerie impériale est restée au pouvoir des Hongrois dans le combat de Kun-St-Wiklus.

La forteresse d'Arad a été emportée par les Madgyars, commandés par le général français Duhamel.

Le gouvernement autrichien va faire commencer immédiatement des travaux de fortification.

SAXE. — L'exaltation démocratique qui règne en Saxe a gagné l'armée. Le lieutenant-colonel Müller, député de la seconde chambre, a fait la motion de déclarer que les soldats hors de service seraient, comme citoyens, tout-à-fait libres et indépendants de leurs officiers et dans ce cas ne seraient plus tenus de leur obéir. Le même député a fondé un journal, la *Gazette de l'Armée*, spécialement destiné à répandre ses doctrines parmi les militaires des différents Etats de l'union allemande.

— Les nouvelles du Schleswig sont plus à la guerre que jamais. C'est hier, 3 avril, qu'a expiré le nouveau délai consenti pour attendre la réponse aux conditions arrêtées à Londres comme une espèce d'ultimatum.

Jusqu'à présent, il ne paraît pas que la réponse ait été favorable de part et d'autre.

Le mouvement et la marche des troupes de toutes armes de l'Europe vers les deux duchés, prend journellement un développement plus grand.

FAITS DIVERS.

Le vote qui a terminé la séance de l'Assemblée d'hier (368 voix, contre 350), est plus qu'un vote de défiance, c'est presque un vote de flétrissure, attendu la question de moralité engagée dans le débat. Il est impossible de s'en dissimuler la gravité ; aussi, annonçait-on à la fin de la séance, que le ministère se retirait. (*Gaz. de France.*)

— *Ecce iterum Crispinus...* Un perdu deux de retrouvés. Car, un Marrast vaut bien deux Chambolle. Chambolle mort, vive Marrast !

Faisons à savoir à tous bourgeois et réactionnaires, applatisseurs d'idées, écumeurs de places, escamoteurs de questions, créateurs de dynasties banquocratiques et parlementaires, journalistes vendus ou à vendre et autres flâneurs politiques, que la rédaction en chef du *Siccle*, va passer des mains de Chambolle-le-Grand, aux mains de Marrast-l'Illustre.

N'en parlez pas, on nous a recommandé la discrétion.

— Il paraît certain que le roi de Prusse, comprenant les graves difficultés qu'entraînerait sa résolution à accepter le titre d'empereur des Allemands, a formellement refusé.

Les lettres reçues aujourd'hui par des représentants confirment, nous assure-t-on, cette dernière nouvelle.

— Du jour où *mossieu* de Falloux, le Saint, est entré dans le cabinet Bonaparte, on a pu s'attendre à ce que le beau temps des légitimistes dans l'instruction publique reviendrait, et comprendre que celui des républicains était tout-à-fait passé. L'événement a justifié les prévisions, et il est peu de démocrates dont S. Falloux n'ait fait des victimes, pas de chouans, de verdets ou d'ignorantins que l'ami d'Henri V n'ait élevés.

Il se peut que tous ces tristes manèges fassent les affaires de la royauté ; mais à coup sûr ils font peu celles de Louis Bonaparte ; témoin les élections municipales de Toulouse, où les bonapartistes *quand même*, viennent d'échouer d'une manière si complète, tandis que le héros de Boulogne avait obtenu dans la même ville, pour la présidence, trois fois plus de voix que l'Africain Cavagnac.

Les amis de Bonaparte, pour l'excuser de laisser fonctionner un ministère qui commet tant de sottises, et écarte systématiquement les républicains de tous les emplois, assurent bien haut qu'il ignore ce qui se passe. C'est alors un service à lui rendre que de l'éclairer.

— On nous écrit de Poligny qu'un curé du voisinage recommandait expressément, du haut de sa chaire, aux bonnes femmes de sa paroisse, de ne pas lire les journaux le *Peuple* et la *Réforme*, particulièrement celui de Proudhon, — qui est aussi rouge que Le-lru-Rollin, et qui n'a pas le demi-quart de l'esprit du cit. Falloux.

Quelle mesure va prendre la police contre le curé, quand l'Assemblée aura voté l'interdiction des clubs ?

— Nous serions bien aises de savoir ce qu'il y a de vrai dans le fait suivant, qui nous est attesté par une personne digne de foi. — Tout récemment, le président de la République demanda une place d'inspecteur des chemins de fer pour une personne qui lui témoigne beaucoup de dévouement. Le ministre des travaux publics, en présence des limites de son budget, ne pouvant donner l'emploi sollicité, a mis à la réforme deux modestes employés, afin que, par cette suppression, on pût former le traitement de l'inspection protégée par le président de la République.

(*L'Emancipation de Toulouse.*)

Le Gérant, F. MARL.

Lyon. Impr. de Rodanet et comp., rue de l'Archevêché, 5.

MALADIES SECRÈTES

PHARMACIE DE PH. QUET, Rue de la Préfecture, 5, à Lyon.

Maison de confiance pour la bonne préparation des remèdes employés pour la guérison des maladies secrètes, dartres, gales, syphilis, etc.

Dépôt des capsules au BAUME DE COPAHU PUR, sans odeur ni saveur, contre les écoulements anciens ou récents.

INJECTION ASTRINGENTE d'un effet assuré dans les cas chroniques qui auraient résisté à tout autre remède.

SUSPENSIF ELASTIQUE indispensable à ceux qui montent à cheval ou qui font de longs exercices.